



COMPTE RENDU DES ÉLUS C.G.T Comité Social et Economique du 28 juin 2019

En préalable à cette réunion mensuelle d'un nouveau type, vos élus CGT sont intervenus pour dénoncer les conditions matérielles déplorables que la direction locale tente d'imposer : la table trop petite ne permet même pas à tous les élus de s'asseoir ensemble ! Devant le peu d'initiative du directeur, la CGT a fait des propositions pour régler ce problème. Souhaitons-lui d'avoir compris l'intérêt de résoudre ce point, pourtant basique, s'il veut garder des interlocuteurs...

Nous sommes également intervenus sur la façon pitoyable dont la direction a géré la canicule (pas assez de bouteilles d'eau...). Mais là aussi, fidèle à elle-même, la direction a prétexté découvrir le problème !!!

Information sur la création d'un service médical inter-établissement Saint-Cloud/Argenteuil :

La direction a annoncé la création d'un service médical inter-établissement. A partir du 1^{er} Janvier 2020 le médecin du travail ne sera présent sur notre site que **85 jours/an**. La CFDT se dit aujourd'hui « inquiète de cette situation », nous leur avons rappelé que cette régression sociale est la conséquence directe de la loi « El Khomri » de 2016, accompagnée par la CFDT, que la CGT et de nombreux salariés de l'établissement ont combattue pendant de longs mois...

20 arrêts de travail CGT sur ce thème avaient eu lieu, plusieurs salariés Dassault ont été blessés par la police à Paris... et aujourd'hui la CFDT *s'inquiète*... on croit rêver !

Election des membres du CSE faisant partie de la CSSCT(ancien CHS-CT) :

Sur ce point la direction à une fois de plus tenté de passer en force pour favoriser la nomination d'un élu CFDT au détriment d'un élu CGT. La CGT à donc pris ses responsabilités pour que puisse fonctionner cette instance, indispensable pour la santé et les conditions de travail des salariés. Pour régler cette « mésentente », un vote a été proposé.

Monsieur Vivote, dans une colère noire, à interdit aux autres organisations de participer à ce vote démocratique. Les élus CGT ne se sont pas laissés intimider et ont donc voté. Les élus CFDT ont commencé par voter puis écoutant la voix de leur maître se sont rétractés !!!

Sont donc élus, par **10 votes POUR** et **7 ABSTENTIONS (CFDT et CGC) :**

- au 1^{er} collège Mrs Bazile (CGT) et Ducreux (CGT),
- au 2^{ème} collège Mrs Brun (CGT) et Verchère (CGT),
- au 3^{ème} collège Mmes Picq (CGC) et Deschamps (CFDT).

Ce vote permet à l'ensemble des organisations syndicales d'être représentées dans cette instance du CSSCT.

Désignation des responsables des commissions du C.S.E :

- Jeunesse : Ricoux Sébastien et Kakinako Jerry
- Loisirs : De Castro Antony et Guyon Adrien
- Activités sportives : Ducreux Remy et Duigou Yannick

- Culture : Monteiro Christophe (Pépite) et Morino Loïc
- Prévoyance : Clerc Romain et Duigou Yannick
- Vacances : Habbouba Moussa et Bourdonnais Sebastien
- Tourisme : Le Bouedec Laurent et Bazile Moïse

Exposé du directeur sur l'activité de l'établissement :

Celui-ci a annoncé l'achat de plusieurs machines à la Tuyauterie : soudure orbitale, Radio numérique, contrôle 3D mais aussi le retrofit des cintreuses.

Une présentation très succincte sur l'avancement du « chantier » Cergy nous a été faite. Sur ce point nous avons regretté de ne pas bénéficier d'une présentation plus détaillée, comme celle faite aux membres du comité de direction (CODIR) d'Argenteuil (film de la maquette virtuelle...).

La CGT a donc rappelé à la direction que s'il y avait quelqu'un qui était à l'initiative de la construction de cette usine neuve permettant de préserver les emplois dans le Val d'Oise, **c'est bien la CGT !**

Nous avons donc demandé à la direction un peu de respect pour l'ensemble des élus et de nous présenter au moins les mêmes infos que celles fournies au CODIR. Le directeur, tel un enfant pris la main dans le pot de confiture, a baissé la tête, ronchonnant dans son coin, reprochant aux membres du CODIR d'avoir informé les élus CGT.

Les grandes dates de livraison des futurs bâtiments de Cergy sont : **Novembre 2021 première tranche, Décembre 2021 deuxième tranche, Déménagement Janvier 2022.**

Effectifs :

Nous sommes **707** actifs (**-79** en 12 mois), **183** intérimaires (+ **51** en 12 mois). **332** salariés sont en équipe (207 Dassault et 125 intérimaires) principalement dans les secteurs UTP, UASR, Aménagement et Falcon.

En moyenne, **60** personnes ont travaillé le samedi, là aussi les secteurs les plus concernés sont l'UTP et l'UASR, mais aussi le secteur logistique.

Etat des commandes civiles et militaires :

Falcon : Sur les **52 tronçons T 12** à livrer en 2019, **16 T12 ont été livrés depuis le début de l'année.**

Pour le T1 cadence 6,5/mois au 3ème trimestre 2019, 5/mois en fin d'année. Pour le T12, 5/mois pour le 3ème trimestre puis 6,5 au 4ème trimestre et les 6 premiers mois de 2020.

Rafale : Cadence 1-25 : 2/mois au 3ème trimestre, 1,6/mois en fin d'année, puis 1,2 début 2020

Pour l'aménagement, cadence 2/mois jusqu'à juin 2020.

8 Fuselages Rafale, sur l'objectif de **20** pour 2019, sont terminés et livrés.

Argenteuil, mardi 2 juillet 2019